



NUCLÉAIRE
Areva et Mitsubishi : un accord historique

Photo Reuters

ECONOMIE PAGE 4



SORTIES
Quatorze rendez-vous sportifs pour le week-end

Photo AFP

SPORTS PAGE 9

VIE QUOTIDIENNE
Le monoxyde de carbone, un gaz qui tue chaque hiver

MIDI PLUS PAGE 12

TE01-

Djibouti Le long combat pour la mémoire d'un juge assassiné

LES FAITS

→ Le 19 octobre 1995, le corps en partie calciné d'un magistrat français est découvert, à 80 km de Djibouti, capitale de l'Etat indépendant depuis 1977. Bernard Borrel se serait « suicidé », selon la version officielle lancée par le ministère français des Affaires étrangères. Très rapidement, il apparaît que ladite version ne colle pas à la réalité, par des impossibilités matérielles et grâce à de précieux témoignages. Elisabeth Borrel, veuve de la victime et magistrate, poursuit son combat contre un pouvoir français qui ne voulait pas entendre parler d'assassinat, contre un pouvoir djiboutien corrompu qu'elle accuse directement dans le livre qu'elle vient de publier. « L'affaire Borrel » est devenue une affaire d'Etat.

ENTRETIEN

Mme Borrel, deux mandats d'arrêts contre deux responsables et deux suspects djiboutiens ont été décernés hier par la justice française dans l'enquête sur le meurtre de votre mari. Quelles en sont les implications ?
Ces mandats équivalent à une mise en examen. Ils concernent Djama Souleiman Ali, procureur général de la République de Djibouti, et Hassan Said Khareih, chef des services secrets djiboutiens, ainsi qu'Awalleh Guelleh et Hamouda Hassan Adouani. Les deux premiers sont mis en cause dans le cadre des pressions exercées sur des témoins djiboutiens réfugiés en Belgique, pressions organisées directement par le pouvoir djiboutien. Les deux autres pour l'assassinat de mon mari.

Qu'ont révélé ces témoins ?

Mohammed Aloumekhani, ancien commandant adjoint de la garde présidentielle, a affirmé avoir entendu Awalleh Guelleh, condamné pour terrorisme, dire au futur président djiboutien Ismaël Omar Guelleh, dans l'après-midi suivant la mort de mon mari : « *Le juge fouineur est mort et il n'y a plus de traces* ». L'homme était accompagné du chef des services secrets, d'un autre terroriste, Adouani, et d'un Français, Alain Romani. Le second, Ali Ifitin, ancien chef d'Aloumekhani, révélera qu'il avait dû écrire et signer devant notaire une déclaration pour tenter de discréditer son ex-adjoint.

Quelles sont les preuves accablantes invoquées par les magistrats de Versailles ?

Les deux hommes n'ont cessé d'être approchés et soumis à des pressions, notamment Aloumekhani. Là, Djama Souleiman a commis une erreur : il a corrigé certaines expressions de sa main du témoignage d'Ifitin.

Puis, Aloumekhani a enregistré ses pressions au téléphone. Paradoxe : une lettre de M^e Francis Szpiner, avocat de la République de Djibouti et proche conseiller de l'Elysée, affirme la crédibilité du témoignage d'Ifitin !



Elisabeth Borrel : « Je conclus aujourd'hui qu'on peut tuer un magistrat au nom de la coopération ». Ph.POR

Ces mandats seront-ils suivis d'effets, selon vous ?

C'est tout le problème de la diffusion des mandats. De plus, Awalleh Guelleh, condamné à perpétuité comme Adouani, s'est évadé de Djibouti. Adouani a été gracié par le président djiboutien.

Pourquoi cette insistance de Paris à ménager le président djiboutien, selon vous ?

Vendredi dernier, mes avocats et moi-même avons été reçus par le directeur de cabinet du ministre des Affaires étrangères. Ce fonctionnaire, humainement monstrueux, nous a dit que son seul travail était de permettre aux coopérants et aux soldats français de rester à Djibouti.

J'en conclus qu'on peut trahir un magistrat au nom de la coopération. Nous devons être reçus aujourd'hui par Philippe Douste-Blazy.

Dans votre livre, vous parlez de mafia, d'enrichissement, de trafics, de fausse monnaie. Djibouti en est-elle est une plaque tournante ?

Cela a toujours été une grande tradition. On a même proposé de l'uranium enrichi au ministre djiboutien de la Justice d'alors, Moumin Badon, par l'entremise de mon mari. Qui pouvait donc le faire en dehors des militaires français ?

Onze ans après l'assassinat de votre mari, avez-vous une petite idée des mobiles ?

Plusieurs sont possibles, notamment le travail de Bernard dans la procédure judiciaire concernant l'attentat du Café de Paris, qui avait fait un mort en 1990. Il faudrait d'abord attraper les auteurs matériels et surtout les protéger, car ils sont très exposés maintenant (elle rit).

Que pensez-vous maintenant de la justice française ?

Sauf quelques planches pourries, il existe heureusement des individus qui relèvent le niveau, mes collègues de Versailles et de Toulouse, les juges d'instruction Pralos et Sophie Clément. Je leur rends grâce de ne pas s'être laissé influencer par des rumeurs. La justice dispose des moyens d'aller au bout, avec les traces d'ADN qui ont été trouvées sur le short de Bernard. Mais le parquet de Paris instruit à décharge pour les terroristes, ce qui n'est pas du tout son rôle.

Madame, comment vous portez-vous à présent ?

Je suis en pleine forme. J'ai été malade deux fois. Mais qu'ils ne se réjouissent pas trop vite : je suis toujours là et j'irai jusqu'au bout. ●

Propos recueillis par Philippe DAGNEAUX

3 QUESTIONS A...



Bernard NICOLAS

Journaliste d'investigation, chaîne Canal +

« Comme pour Robert Boulin »

Comment vous êtes-vous intéressé à l'affaire Borrel ?

J'ai été alerté par l'article d'Alexandrine Bouilhet, publié dans *« Le Figaro »* du 7 avril 1997. C'était la seule journaliste à se poser la question de la véracité de la version policière concernant le "suicide" de Bernard Borrel. Je me suis alors rapproché de M^e Olivier Morice, l'un des deux avocats de Mme Borrel, avec lequel j'avais déjà travaillé lors d'une enquête sur les sectes. Il était alors avocat de parties civiles face à l'Eglise de Scientologie. Ce qui m'a intéressé aussi, c'est la démarche judiciaire vaine d'Elisabeth Borrel, accompagnée de beaucoup d'éléments disparus ou non transmis, ce qui démontrait un fossé entre ce qui était dit et la vérité. Des détails qui m'ont fait penser à l'affaire Robert Boulin, sur laquelle j'ai travaillé également.

Le ministre de Valéry Giscard d'Estaing avait été retrouvé mort dans un étang, à Fontainebleau, en octobre 1979. Quelles sont les similitudes ?

Un policier et un gendarme, au vu du corps brûlé de Bernard Borrel au bas d'un à-pic de 14 m de rochers pointus, concluent tout de suite au suicide. Les gendarmes qui trouvent le corps de Robert Boulin, dans 50 cm d'eau et dans la position de la prière musulmane, concluent immédiatement à un suicide au Valium, alors qu'aucun examen médical n'a été pratiqué à ce moment-là. De même, les radiographies et les effets personnels de Bernard Borrel ont disparu, ainsi que les radiographies et les bocaux contenant les viscères de Robert Boulin.

Dans une aussi longue enquête, n'y a-t-il pas de risque de perdre le point de vue journalistique ?

Elisabeth Borrel est une femme exceptionnelle, à la force physique et morale impressionnante. Il faut se méfier en effet de l'empathie et revenir sans cesse au fondement de notre métier, qui est le recoupement des informations, l'écoute de tous les informateurs, pour ne jamais rien lâcher. Si j'ai pu l'aider en faisant parler des témoins, j'ai agi en journaliste-citoyen, pas en militant. Car ce qui me chagrine aussi, c'est de voir que l'Etat a également ses « poubelles ». Ph. D.

« Des relations très solides »

A l'ambassade de la République de Djibouti, à Paris, un membre de la délégation soulignait hier les « relations solides, pérennes » existant entre la France et cet Etat de la Corne de l'Afrique (1).

Les premiers contacts durables avec les Européens datent de 1839. En 1862, les chefs locaux de la contrée signèrent des traités avec les Français qui fondèrent en 1888 Djibouti, l'actuelle capitale.

Selon notre contact à l'ambassade djiboutienne, « plus de 30 000 Français vivent à Djibouti et les affaires marchent bien avec la France ». Pour lui, « la base militaire française est une plus-value dans nos relations. Cette base est d'ailleurs soutenue par une relation amicale, car nous partageons la même langue, ainsi que des valeurs communes ».

À cet égard, il souligne que la République est le seul pays francophone de cette région de l'Afrique : « Nous avons des écoles, des collèges et des lycées français. Nous faisons partie de la grande communauté solidaire francophone ».

Mais à l'évocation de l'affaire Borrel, il affirme : « C'est une affaire juridique, non politique. Ce n'est pas cette affaire, malheureuse, qui va déstabiliser nos relations avec la France »... ●

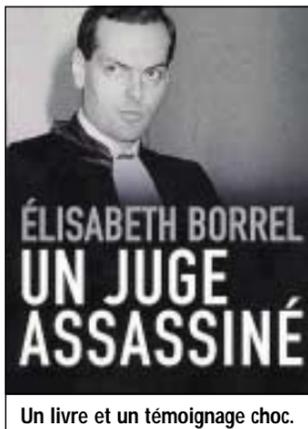
► (1) D'une superficie de 23 200 km², la République de Djibouti a des frontières communes avec l'Erythrée, la Somalie et l'Éthiopie. La population en 1998 était estimée à 680 000 habitants. Les langues officielles du pays sont le français et l'arabe. Le somali et l'afar sont les langues nationales. La majorité de la population (98 %) est de religion musulmane de rite sunnite. Les jeunes de moins de 20 ans représentent près de 53 % de la population du pays.

Chemin de croix judiciaire

Onze années de batailles juridiques, de mensonges, de reniements, de témoins menacés, de « conseils amicaux », de subornation de témoins... Depuis cette horrible journée d'octobre 1995, Elisabeth Borrel poursuit son combat pour qu'éclate enfin, en plein jour, la vérité sur l'assassinat de son mari (1).

Malgré le secret-défense, malgré les preuves fabriquées ou perdues, cette magistrate en poste à Toulouse se bat aussi pour ses deux enfants, Louis-Alexandre et François-Xavier.

Bernard Borrel avait été détaché auprès du ministère de la Justice de Djibouti pour réformer les Codes pénal, de procédure pénale et civil de la



Un livre et un témoignage choc.

jeune République. « *Vaste programme* », aurait dit le général de Gaulle. Très rapidement, ce magistrat intègre et exigeant note les travers du

pays : corruption, enrichissement des uns et des autres, Français qui font leurs « affaires »... L'ancien Territoire Français des Afars et des Issas constitue également la plus importante base de l'armée française hors métropole : 3 000 hommes y sont stationnés en permanence.

Tous les ingrédients d'un mauvais film d'espionnage sont rassemblés dans l'affaire Borrel : les relations entre deux Etats au plus haut niveau, les coopérants, des terroristes qui sortent quand ils veulent de leur prison, un registre confié à la Légion étrangère qui disparaît, des trafics d'armes, des magistrats instructeurs qui font tout pour accrédi- ter la thèse du suicide,

une autopsie qui n'aura lieu que neuf ans après les faits (dont une partie à l'Institut médico-légal de Montpellier par le P^r Baccino), une reconstitution grotesque du « suicide », des documents et des effets personnels qui disparaissent, la solitude d'une femme enfin face à la « raison » d'Etats mais épaulée par deux avocats pugnaces.

Il faudra attendre 2002 pour que la justice française reconnaisse enfin la véracité de l'assassinat.

Elisabeth Borrel n'a pas terminé son travail de mémoire et d'exigence. ●

► (1) « Un juge assassiné », Elisabeth Borrel et Bernard Nicolas, 380 pages, éditions Flammarion, 21 €.